



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOTATION FÉDÉRALE DU 30 NOVEMBRE 2014

Le Gouvernement vaudois rejette l'initiative populaire «Ecopop»

Le Conseil d'Etat préconise le rejet de l'initiative «Ecopop», sur laquelle le peuple se prononcera le 30 novembre 2014. Il constate que son acceptation accentuerait nettement la tendance au vieillissement de la population, avec à la clé des risques majeurs pour le financement des assurances sociales et pour l'avenir des hautes écoles. Sans une immigration suffisante, il sera également difficile de répondre à l'augmentation des besoins en personnel.

Le Conseil d'Etat a déjà exprimé le 26 juin son opposition à l'initiative dite «Ecopop». Il rappelle que son adoption nuirait sérieusement à l'économie dans son ensemble et aux hautes écoles comme aux relations internationales de la Suisse, sans pour autant permettre de préserver les ressources naturelles. Vu les enjeux de cette votation pour l'économie vaudoise, il réaffirme aujourd'hui son ferme rejet.

L'initiative veut limiter à 0,2% par an l'accroissement de la population résidant de manière permanente en Suisse attribuable au solde migratoire. Cela correspond aujourd'hui à moins de 17'000 personnes pour la Suisse et à moins de 1500 pour le canton de Vaud.

Accepter cette initiative mettrait gravement en danger notre prospérité. Le Conseil d'Etat l'a déjà relevé : le contingent prévu ne suffirait clairement pas à satisfaire le besoin de main-d'oeuvre et il en résulterait des départs d'entreprises dommageables pour l'emploi en général. Mais une autre conséquence pourrait être dramatique pour le canton, celle de l'accentuation des tendances sociodémographiques au vieillissement de la société. Le rapport de dépendance des personnes âgées dans le canton (soit le nombre de personnes de 65 ans et plus divisé par celui de personnes entre 20 et 64 ans) pourrait augmenter drastiquement, ce qui impliquerait des problèmes aigus de financement des assurances sociales. Le départ en retraite à moyen terme de la génération à fort taux de natalité induira une progression des coûts sanitaires et sociaux. La progression des coûts dus au vieillissement se traduira par un besoin accru

de personnel, notamment médical, actuellement couvert par l'immigration de personnel qualifié.

Une simulation de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées dans notre canton dans l'hypothèse où l'initiative ECOPOP avait été mise en oeuvre en 1970 est édifiante: aujourd'hui, près d'une personne sur deux serait dépendante contre un peu plus d'une personne sur quatre actuellement (la part de la population âgée de 65 ans et plus par rapport à celle dont l'âge est compris entre 20 ans et 64 ans serait de 42%, contre 27% aujourd'hui). Cette étude figure en annexe à ce communiqué.

Plus largement, fixer une limite rigide à l'accroissement démographique ne fait pas sens, la migration ayant historiquement connu des phases successives de croissance ou de décroissance, selon les périodes. Il n'y a donc pas de fatalité à l'accroissement de l'immigration et à l'augmentation de la population. Pour le Conseil d'Etat, les défis de la croissance économique et démographique ne peuvent être réglés par des limites rigides, mais par un éventail de mesures allant de l'adaptation des infrastructures de transport et de logement à la lutte contre le dumping salarial et le travail au noir. Le Conseil d'Etat s'emploie également activement pour optimiser l'utilisation de la main-d'oeuvre indigène, par des mesures dans les domaines de la formation, de la réinsertion dans le monde du travail ou encore visant à concilier vie professionnelle et familiale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Pierre-Yves Maillard, chef du département de la santé et de l'action sociale, président du Conseil d'Etat, 021 316 50 01 ; Pascal Broulis, chef du département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 00 ; Reto Schumacher, démographe, Statistique Vaud, 021 316 29 75

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Etude de Statistique Vaud](#)